

Il nous incombe de faire tout notre possible pour aider l'agriculture, car de tous les domaines, l'agriculture est celui qui est à la base de l'être humain. Sans l'agriculture, l'être humain, la famille, ne pourrait pas vivre. Au moins, continuons à faire quelque chose pour aider l'agriculture au lieu de la laisser mourir.

J'aurais bien d'autres choses à dire sur l'agriculture, mais je ne veux pas retarder l'adoption de ces crédits. Monsieur le président, je me bornerai à ces quelques remarques.

Je voudrais demander, encore une fois, à tous les honorables députés, surtout à l'honorable ministre de l'Agriculture (M. Greene), de se pencher sur les problèmes de l'agriculture afin d'y apporter au moins quelques solutions.

Ce n'est pas en prêtant de l'argent à un taux d'intérêt toujours à la hausse, comme on l'a dit cet après-midi, qu'on va aider les cultivateurs, car ils ne sont plus capables de payer un tel taux. Ils en ont par-dessus la tête et l'on veut encore leur faire payer un intérêt qu'ils ne sont plus capables d'acquitter. On veut les endetter en leur offrant des taux de 15 p. 100, mais ils ne sont plus capables de tenir le coup. Ils sont trop endettés, comme l'ont déclaré plusieurs députés. Les dettes des cultivateurs sont énormes, si on les compare aux moyens qu'ils ont de les acquitter.

Quant au prêt agricole, plusieurs cultivateurs préfèrent emprunter du gouvernement fédéral, parce qu'ils peuvent obtenir un prêt plus élevé. En effet, on peut avoir plus à Ottawa, mais on paie plus d'intérêt que sur un emprunt du gouvernement provincial. On devrait maintenir un taux d'intérêt raisonnable, puisque l'agriculture est la base qui permet à la société de vivre. Alors, on devrait tenter l'impossible pour soulager les agriculteurs, en leur offrant un taux d'intérêt convenable.

• (10.20 p.m.)

[Traduction]

(Le crédit est adopté.)

Les crédits suivants sont adoptés:

Production et marchés—

Administration—

17c. Subventions et contributions selon le détail des affectations, \$32,174,000.

Végétaux et produits végétaux—

35c. Subventions et contributions selon le détail des affectations, \$326,565.

Hygiène vétérinaire—

40c. Administration, fonctionnement et entretien, \$249,000.

45c. Subventions et contributions selon le détail des affectations, \$585,600.

Commission canadienne du lait—

65c. Administration, exploitation et entretien, \$48,000.

[M. Latulippe.]

M. le vice-président adjoint: Cela termine l'étude des crédits supplémentaires du ministère de l'Agriculture. Le comité passera maintenant aux crédits supplémentaires du ministère des Postes.

POSTES

1c. Services postaux, y compris la quote-part du Canada des frais d'entretien des bureaux internationaux de Berne et de Montevideo, \$2,262,000.

(Le crédit est adopté.)

M. le vice-président adjoint: Nous avons terminé les crédits supplémentaires du ministère des Postes. Le comité passe maintenant à l'étude des crédits du Conseil privé.

CONSEIL PRIVÉ

Bureau du conseil privé—

15c. Dépenses des commissions royales d'enquête, selon le détail des affectations, \$1.

(Le crédit est adopté.)

GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET LIEUTENANTS-GOUVERNEURS

1c. Secrétariat du gouverneur général, \$52,000.

(Le crédit est adopté.)

COMMISSION DES RELATIONS DE TRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE

1c. Administration, \$85,000.

(Le crédit est adopté.)

M. le vice-président adjoint: Voilà qui complète l'étude des crédits supplémentaires du Conseil privé.

M. Peters: Dix heures.

M. le vice-président adjoint: Le comité passe maintenant à l'étude des crédits supplémentaires du service législatif.

M. Peters: Monsieur le président, puis-je vous signaler qu'il est dix heures?

Des voix: Adoptés.

M. le vice-président adjoint: Un honorable député a annoncé qu'il était dix heures.

L'hon. M. Pennell: Il ne reste plus que deux services.

M. le vice-président adjoint: Est-il entendu que le comité va étudier les crédits du service législatif?

Des voix: D'accord.

SERVICE LÉGISLATIF

Sénat—

5c. Administration générale, \$153,000.